



Assemblée générale

Distr. générale
18 octobre 2010
Français
Original : anglais

Soixante-cinquième session

Points 129 et 140 de l'ordre du jour

Budget-programme de l'exercice biennal 2010-2011

Administration de la justice à l'Organisation des Nations Unies

Administration de la justice à l'Organisation des Nations Unies

Rapport du Secrétaire général

Rectificatif

1. Paragraphe 9

Remplacer le texte existant *par* ce qui suit :

9. Le tableau d'effectifs du Groupe du contrôle hiérarchique se compose du Chef (P-5), qui rend compte au Directeur du Bureau du Secrétaire général adjoint à la gestion, de 2 juristes (P-4), de 1 juriste (poste de temporaire P-4) et de 3 assistants juridiques [agents des services généraux (Autres classes)]. Les ressources en personnel dont dispose actuellement le Groupe ne sont cependant pas suffisantes pour lui permettre de s'acquitter de son mandat, d'autant que le nombre de demandes dont il est saisi ne cesse de croître. Les contrôles hiérarchiques exigent beaucoup de temps et de travail; ils nécessitent de nombreuses consultations du personnel et de l'Administration, et supposent aussi un vaste et complexe travail de recherche juridique, d'analyse, de rédaction et de révision. Ces tâches doivent être menées à bien dans les délais rigoureusement impartis (30 jours pour les demandes de contrôle hiérarchique émanant du personnel du Siège, 45 jours pour celles soumises par des fonctionnaires hors Siège).

2. Paragraphe 19

Remplacer le texte existant *par* ce qui suit :

19. Le 1^{er} janvier 2010, 143 affaires ont été transférées du Tribunal administratif des Nations Unies au Tribunal du contentieux. Elles ont été réparties comme suit : 51 pour le greffe de Genève, 40 pour Nairobi et 52 pour New York.

